

PRATIQUE

Midi Libre
Rédaction : courriel,
redac.pezenas@midilibre.com
06 73 65 45 43.
Publicité :
06 73 18 04 45.
Abonnement, portage
à domicile du journal :
04 30 00 30 34.
Avis de décès :
04 30 00 80 00.

En cas d'urgence

Gendarmerie :
04 67 98 13 65.
Ambulances : après 20 h,
ainsi que les dimanches
et jours fériés, de 8 h à 20 h,
contacter le Samu, 15.
EDF : 09 726 750 34.
GDF :
0800 473 333.
Contacts réseau public
(24 h/24, 7 j/7) :
Eau :
06 84 33 56 33
Assainissement :
09 77 40 11 38.
Électricité :
06 24 24 19 58.
Polyclinique Pasteur :
04 67 90 41 42.

À votre service

Mairie : 04 67 90 41 00.
Services municipaux
(numéro vert, gratuit) :
0 800 034 120.
Sictom : & 04 67 98 45 83.
Déchetterie : ouverte du lundi
au samedi de 8 h à 12 h
et de 14 h à 17 h 30 ;
le dimanche de 8 h 30 à 12 h.

CINÉMA

LE MOLIÈRE
04 67 07 67 07
Cinéastes en herbe : à 9 h.
Entrée libre.

Pézenas Un nouveau président à la tête du Défiman triathlon

De toutes nouvelles ambitions et de nouveaux projets pour le bureau directeur.

Après la démission du président Philippe Banon qui a pris d'autres chemins car investi dans des opérations caritatives notamment auprès des enfants handicapés, le Défiman triathlon de Pézenas a tenu une assemblée générale extraordinaire.

Depuis sa création en 2015, le club a vu doubler le nombre de ses adhérents, avec fait exceptionnel, près de 40 % de féminines. Aussi, pour assurer une bonne gestion, il a été décidé la création d'un comité d'administration, ainsi que la restructuration des membres du bureau directeur.

Après délibération, étaient élus Thierry Leclerc au poste de référent festivités ; Nicolas Gabbana, référent communication ; Sandrine Martinez, référente tenues ; Olivier Cantagrill, référent entraîneur natation ; et Nicolas Goux, référent entraîneur cyclisme. Ont été élus au bureau directeur : Claude Martinez, président et entraîneur référent ; Mélanie Margas, trésorière ; Christian Sanguinet trésorier-adjoint ; et Jérôme Margas, secrétaire. Claude Martinez s'est alors félicité de cette nouvelle équipe dynamique, dévouée



■ JJ. Roques, président de l'OMS (à gauche), et les membres du nouveau bureau directeur élus.

et à l'écoute de ses adhérents, sur laquelle il pouvait efficacement compter.

Il a annoncé la politique sportive de l'association pour l'année en cours, avec notamment, l'organisation sur Pézenas, d'un aquathlon comptant pour le challenge régional jeune, organisé le 9 avril prochain.

L'effort de formation en brevets fédéraux (BF5-initiateur triathlon et BF4-entraîneur triathlon) sera poursuivi,

avec en toute logique, deux nouveaux lauréats au sein du club. La saison 2017-2018 devrait être marquée par la création d'une école de triathlon au sein du club, gage de qualité pour les plus jeunes adhérents. Il sera également engagé de deux nouvelles formations en BF5.

L'autre fait majeur pour l'association piscénoise a été l'accueil de l'assemblée générale de la ligue de triathlon Languedoc-Roussillon, en

présence de Philippe Lescure, président de la Fédération française de triathlon qui a pris part au débat. Il s'agissait là de la dernière sous cette forme, puisqu'il est prévu l'an prochain, le rapprochement des deux ligues (Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon), pour n'en former qu'une au sein de la grande région Occitanie.

MICHELLE RIVIERE
redac.pezenas@midilibre.com

Adissan Pour une meilleure réception mobile

La commune, en particulier dans les secteurs les plus anciens, rencontre des difficultés de couverture par les réseaux de téléphonie mobile. Cette situation n'avait jusqu'à présent pu être améliorée quels que soient les opérateurs choisis. Le conseil municipal a donc lancé les études et les démarches permettant d'envisager une installation techniquement fiable. Les résultats de cette recherche ont amené les élus à inscrire à l'ordre du jour de la séance du 25 janvier, la décision de faire appel à TéléDiffusion de France (TDF). Cette entreprise possède une plateforme hertziennne, multiformats et multisupports, permettant de gérer et distribuer les données de ses clients vers tous types de récepteurs. Après délibération, il a été décidé de louer à la société un terrain communal, situé près de l'entrée du village, destiné à recevoir un pylône pour accueillir les relais des opérateurs de téléphonie mobile (Orange, Bouygues, SFR, Free...). L'opération est soumise à la condition, impérative, que TDF obtienne l'accord des différents opérateurs. Le conseil a accepté la proposition et l'a voté à l'unanimité.

Magalas PLU : Charles Hey répond à Vivre à Magalas

Après la parution de l'article dans *Midi libre*, le 4 février dernier, sous le titre *L'assemblée générale de Vivre à Magalas s'intéresse au Plu*, Charles Hey, le premier magistrat de la ville, tient à apporter les précisions suivantes à l'association et, par la même occasion, aux Magalassiens : « Je rappelle simplement que j'ai écrit à M. Boisard, président de Vivre à Magalas, en lui demandant de justifier de son agrément au titre des associations environnementales dans le département de l'Hérault. Je précise, poursuit-il, que cette association n'apparaît pas sur la liste départementale des associa-



■ Charles Hey, le maire.

tions publiées dans l'Hérault. Le fait que Vivre à Magalas soit membre de l'association nationale Patrimoine, environnement,

qui, elle, est agréée à Paris ne lui ouvre pas pour autant le droit d'être reconnue dans le département de l'Hérault. La concertation est ouverte réglementairement ; un cahier est d'ailleurs à la disposition du public à l'accueil de la mairie. »

● **CYCLOS**

Mardi 14 février, sortie du Vélo-club (VCM). Départ 13 h 30 pour 55 km sur le parcours suivant : Magalas, Puissalicon, Espondeilhan, Servian, Valros, Alignan-du-Vent, Roujan, Neffies, Gabian, Laurens, Autignac, Saint-Geniès, Magalas.

● **VIDE-GRENIERS**

L'association Magalas en fête organise son premier videgreniers de la saison, **dimanche 19 février** sur la Promenade de 7 h à 17 h. Buvette et restauration sur place. Petit-déjeuner offert aux exposants. 10 € les 6 mètres. Renseignements et inscriptions au 04 67 80 33 21 ou 06 63 09 87 44.

● **LÂCHER DE BALLONS**

Mardi 14 février, à 17 h devant la mairie, aura lieu un rassemblement afin de soutenir l'association Corentin cœur de guerrier. À cette occasion un grand lâcher de ballons est prévu. Chacun peut apporter sa contribution avec 1 € le ballon.

Montblanc

● **CONFÉRENCE**

À la médiathèque de Montblanc, **jeudi 23 février** à 18 h 30, conférence diaporama *Vauban, du canal du Midi au canal Riquet* afin de découvrir ce grand projet inachevé de prolongement du canal du Midi vers Perpignan, par le canal de Jonction, celui de la Robine et celui de Saint-Hyppolyte, appelé aussi canal Riquet au-delà de l'étang Leucate. Seront présentés les conditions géopolitiques régionales à l'époque de Louis XIV après le Traité des Pyrénées, l'intérêt stratégique du projet face au royaume d'Espagne, etc. Animé par Thierry Murat.

Caux Un chèque de 1 970 € au profit de La Ligue contre le cancer

Le comité local de santé de l'Association culturelle et sportive, le Pétaq's club de Caux et les Fées de la scène ont reçu le professeur J.-B. Dubois, président du comité départemental de la Ligue contre le cancer, pour animer la conférence sport et cancer, à la médiathèque. Le Pétaq's club et les Fées de la scène proposent régulièrement des manifestations dont les bénéfices sont reversés à des organisations caritatives. Ces associations ont, par exemple, œuvré pour le Téléthon ou le Petit soleil de Seillans. Un chèque global de 1970 € a été remis au professeur Dubois au



■ Un chèque a été remis à La Ligue contre le cancer.

profit de La Ligue. Ce dernier a remercié les associations pour ce magnifique don permettant : « des actions pour les malades, le soutien à la recherche, des

activités de prévention. Nous essayons d'utiliser au mieux le fruit de votre générosité, vous êtes les acteurs contre cette maladie ».

Péret Rencontre autour de Nature et progrès



■ Nature et progrès a été relancé dans l'Hérault en 2014.

Dernièrement à Péret, l'association Nature et progrès Hérault a organisé sa première rencontre sur le thème : des raisons permettant aux producteurs qui pratiquent l'agroécologie paysanne (maraîchers, viticulteurs, transformateurs, boulangers, plantes aromatiques et médicinales, cosmétiques...) d'un côté, et aux consommateurs de l'autre, de se retrouver pour partager des valeurs communes qui fondent leur engagement. Depuis 1964, des groupes Nature et progrès existent dans toutes les régions de France et la Fédération nationale Nature et progrès a participé à la réglementation de l'Agriculture biologique en France et dans le monde entier (IFOAM) au travers de l'élaboration des différents cahiers de charge. Après une période de suspension de quelques

années, un groupe a été relancé depuis 2014 dans l'Hérault. C'est dans ce cadre que 25 personnes (producteurs et consommateurs) se sont retrouvées à Péret pour faire connaissance, déguster les produits des producteurs locaux sous mention Nature et progrès, échanger sur les valeurs qui les rassemblent, et enfin définir des pistes de travail sur des thèmes de réflexion permettant d'évoluer. Par ateliers, les participants ont travaillé sur l'engagement à Nature et progrès, puis sur les actions à mettre en œuvre dans le département pour développer l'agroécologie paysanne et enfin sur les moyens à envisager pour organiser ce développement.

► Contacter l'association par e-mail à l'adresse natureetprogres34@gmail.com